



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur la santé et les consommations lors de la Journée d'appel et de préparation à la défense (ESCAPAD)

Mis à jour le 22 juillet 2021

Type d'opportunité : Reconduction d'enquête existante

Périodicité : Enquête triennale et à partir de 2021 elle deviendra quadriennale

Demandeurs : Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)

Au cours de sa réunion du 28 novembre 2019, la commission « Démographie et questions sociales » a examiné la demande d'opportunité pour l'enquête sur la santé et les consommations lors de la Journée d'appel et de préparation à la défense (ESCAPAD, 2021).

Le projet d'enquête ESCAPAD a été initialement élaboré à la demande de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Conduites Addictives (MILDECA) et les membres du conseil d'administration de l'OFDT. Mise en place en 2000 par l'OFDT en partenariat avec la Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ), l'enquête était d'abord biennale (2000, 2002, 2003, 2005) puis triennale de 2005 jusqu'en 2017, et à partir de 2021 sa périodicité est quadriennale.

La dixième édition de 2021 se déroulera sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi que dans les départements d'outremer (La Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane et Mayotte). L'enquête a reçu par le passé deux avis de conformité par le comité du Label, le premier en 2000, le second en 2008. En 2017, seul un avis d'opportunité avait été sollicité.

Représentative des adolescents français âgés de 17 ans, l'enquête ESCAPAD permet :

- de disposer d'indicateurs sur la santé (physique et mentale), les conditions et modes de vie des adolescents ;
- de mesurer les prévalences des usages de drogues (licites et illicites) à l'échelle nationale mais également régionale voire infrarégionale ;
- d'observer l'évolution des âges de début de consommation des différentes drogues ;
- d'analyser l'évolution des niveaux d'usages de drogue en France parmi les adolescents
- d'identifier certaines caractéristiques liées aux comportements de consommation.

Le questionnaire principal comporte des thèmes et des questions pour la plupart inchangés depuis l'édition de 2000 : caractéristiques sociodémographiques ; santé physique et mentale ; consommations de produits psychoactifs.

Au questionnaire principal, sont rajoutés des modules permettant d'investiguer différents axes de recherches, chaque module étant proposé à un tiers de l'échantillon seulement. En 2021, les modules

complémentaires seront assez proches de ceux de 2017 : achat des produits psychoactifs ; exposition des adolescents au marketing des alcooliers ; jeux de hasard et d'argent (JHA) et internet.

Les principales analyses prévues traiteront :

- Liens entre usages de drogues et les caractéristiques sociodémographiques des populations avec un accent particulier porté sur le genre, les inégalités sociales et la consommation des substances psychoactives.
- Analyses régionales des consommations.
- Liens entre la consommation de substance psychoactive et les troubles dépressifs ainsi que la santé physique.

La prochaine ESCAPAD aura lieu du 15 au 26 mars 2021. La collecte est assurée par le personnel civil et militaire du ministère de la Défense responsable de l'encadrement des appelés. Environ 40 000 adolescents seront enquêtés.

L'enquête est contrainte par l'activité de la DSNJ et l'organisation des journées d'appel. Le temps de passation a été fixé en accord avec les services de la DSN afin de perturber le moins possible le déroulement de la journée dont le planning est particulièrement chargée.

Le questionnaire auto-administré est distribué à tous en même temps et la durée nécessaire pour y répondre est approximativement la même que l'on soit consommateur de substances psychoactives ou pas, pour éviter que les différences soient trop visibles. La longueur du questionnaire a été adaptée au temps imparti au sein de cette journée. En 2017, le temps accordé était de 20 minutes, comprenant la présentation de l'enquête et ses finalités.

En outre, afin d'améliorer les conditions de passations, de réduire au maximum le temps de passation du questionnaire et limiter l'implication du personnel encadrant la JDC, il a été convenu qu'à partir de 2017, une animation vidéo était projetée rappelant les objectifs, les consignes de passation de l'enquête et les garanties d'anonymat. Il est également rappelé le caractère non-obligatoire de l'enquête. De même, une question qui paraîtrait gênante au répondant peut être laissée sans réponse.

Le personnel encadrant doit distribuer les questionnaires puis les collecter en les mettant dans une enveloppe scellée devant les appelés. Chaque centre de JDC est chargé d'envoyer les enveloppes à la société de saisie. Le personnel en charge des passations doit joindre à l'enveloppe une fiche de « passation » préalablement renseignée (nombre d'appelés présents, temps de passation, perturbations éventuelles, questions soulevées par les répondants, etc.).

Une explication systématique est fournie à l'enquêté sur son droit de se retirer de l'enquête ou de refuser de répondre au questionnaire s'il le souhaite. Enfin, s'agissant des questionnaires anonymes, il n'est pas possible aux répondants d'exercer leur droit de rectification après la collecte.

L'enquête est coordonnée, réalisée et analysée par le pôle « enquête et analyses statistiques » de l'OFDT constitué de statisticiens. Le comité de pilotage de l'enquête comprend : Stanislas Spilka, responsable scientifique de l'enquête, OFDT ; Olivier Le Nézet, co-responsable de l'enquête, OFDT ; Julien Morel d'Arleux, Directeur, OFDT ; Stéphane Legleye, chercheur associé, INSEE ; et les membres du collège scientifique de l'OFDT.

Enfin, la publication des premiers résultats est prévue dans le courant de l'année qui suit l'enquête.

La Présidente, après avoir entendu la commission, émet **un avis d'opportunité favorable à cette enquête**. L'opportunité est accordée l'année 2021.

Suite à la demande du service producteur dans le contexte de la crise sanitaire du Covid 19, cet avis est prolongé et couvre l'année 2022.